DU DÉVELOPPEMENT

DES

ÉTUDES ROMANES EN FRANCE

DISCOURS DE RÉCEPTION

A l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Rouen

PAR M. A. HÉRON



UEN

SPÉRANCE CAGNIARD

88, et des Basnage, 5.

1884

DU DÉVELOPPEMENT

DES

ÉTUDES ROMANES EN FRANCE

DU DÉVELOPPEMENT

DES

ÉTUDES ROMANES EN FRANCE

DISCOURS DE RÉCEPTION

A l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Rouen

PAR M. A. HÉRON



ROUEN

IMPRIMERIE DE ESPÉRANCE CAGNIARD

rues Jeanne-Darc, 88, et des Basnage, 5.

1884

DU DÉVELOPPEMENT

DES

ÉTUDES ROMANES EN FRANCE

DISCOURS DE RÉCEPTION DE M. A. HÉRON

Messieurs,

Lorsque vous m'avez fait l'honneur, si justement envié, de m'admettre à siéger parmi vous, je ne me suis pas mépris sur le sentiment qui vous avait inspiré une résolution si flatteuse pour moi. Ce n'est pas ma personnalité que vous avez eue en vue, — quel titre avait-elle à votre choix? — vous avez voulu, en m'appelant à vous, attester l'intérêt que présente à vos yeux l'étude des œuvres écloses aux premiers âges de notre vie nationale, et le vieux trouvère normand Henri d'Andeli n'étant plus là pour recevoir vos suffrages, vous vous êtes rejetés, faute de mieux, sur son éditeur. Je regrette, mais seulement pour vous, qu'il n'ait pu en être autrement. Henri d'Andeli, en s'asseyant à cette place, vous eût, pour tenir lieu du discours d'usage, conté quelque

gai fabliau, comme le *Lai d'Aristote*, ou détaillé un ingénieux récit tel que la *Bataille des Vins* ou la *Bataille des set Ars*. Je ne puis, et pour cause, vous convier à pareil régal; mais, puisque vous laissez si gracieusement au récipiendaire la liberté de choisir le sujet de son discours, permettez-moi de vous entretenir quelques instants des études consacrées à l'ancienne littérature de la France, études qui m'ont fait trouver grâce devant vous, et qui longtemps négligées, dédaignées même, ont fini par conquérir le droit de cité et tiennent dans notre domaine littéraire une place qu'elles sauront désormais y conserver.

C'est une destinée bien singulière que celle qui a été le partage de nos vieux auteurs. Après avoir fait les délices d'une société qui attachait plus de prix qu'on ne le croit généralement aux choses de l'esprit, après avoir fourni aux nations voisines des modèles que celles-ci se sont empressées d'imiter, l'indifférence, pis encore, le dédain les accable; leurs noms mêmes sont oubliés et leurs œuvres semblent avoir suivi dans la tombe les générations qu'elles avaient charmées, pour y dormir du même sommeil profond et sans réveil.

Il est impossible en effet de rencontrer dans l'histoire des idées et des mœurs, des lettres et des arts, une révolution plus complète que celle qui, sous le nom de Renaissance, s'accomplit dans l'Europe occidentale dès la fin du xve siècle, mais surtout pendant le cours du siècle suivant. Un vent nouveau a soufflé sur le monde; le moyen âge sombre presque entièrement, entraînant avec lui ses sciences, ses lettres et ses arts. Le génie

antique qu'il avait étouffé en triomphe à son tour; il reparaît et sort radieux du sein des ténèbres qui le couvraient depuis de longs siècles.

Exhumés de la poussière des bibliothèques où la plupart gisaient inconnus, ou bien apportés dans les États occidentaux par les savants grecs qui fuyaient Constantinople devenu la proie des Turcs, les chefs-d'œuvre de l'esprit antique apparaissent dans tout l'éclat de leur jeunesse éternelle. Vulgarisés par les prodiges de cet art nouveau, l'imprimerie, qui semble né juste à point pour servir à leur diffusion, ils transportent d'admiration les intelligences par le spectacle de leur majestueuse et sereine beauté. Aussi avec quelle ardeur ou plutôt avec quel enthousiasme on s'applique à les étudier! Rappelons-nous les prodiges d'érudition accomplis par ces savants de la Renaissance qui avaient tout à créer dans ce domaine dont nul n'avait pris possession avant eux, et parmi lesquels certains, Henri Estienne par exemple, ont laissé pourtant des travaux qui ont pu être améliorés sur quelques points, mais non surpassés. Rappelons-nous le poète le plus illustre du XVIe siècle, Ronsard, forcé par une surdité précoce de renoncer à la vie de cour, s'enfermant à dix-huit ans dans le collège de Coqueret avec son ami Antoine de Baïf, pour y étudier jour et nuit pendant sept ans, sous la direction de Daurat, les chefs-d'œuvre d'Athènes et de Rome. Ne fallait-il pas répondre à l'éloquent appel de Joachim du Bellay qui criait aux poètes futurs : « Là donq', Francoys, marchez couraigeusement vers cette superbe « cité romaine : et des serves depouilles d'elle (comme

« vous avez fait plus d'une fois) ornez vos temples et « autelz. Ne craignez plus ces oyes criardes, ce fier « Manlie, et ce traître Camile, qui soubz umbre de « bonne foy, vous surprenne tous nudz, contans la ran- « çon du Capitole. Donnez en cette Grèce menteresse, « et y semez encor' un coup la fameuse nation des « Gallogrecz. Pillez moi sans conscience les sacrez « thresors de ce temple Delphique, ainsi que vous avez « fait autre foys ; et ne craignez plus ce muet Apollon, « ses faulx oracles, ny ses flesches rebouchées (1). »

Au milieu de cet enthousiasme, qu'allaient devenir nos auteurs du moyen âge? Ecoutons encore Joachim du Bellay et nous serons bientôt édifiés sur leur sort. « Ly donques, s'écrie-t-il, et rely premierement (ô « poëte futur), fueillete de main nocturne et jour- « nelle, les exemplaires grecz et latins : puis me laisse « toutes ces vieilles poësies françoyses aux jeux floraux « de Thoulouse et au puy de Rouan : comme rondeaux, « ballades, vyrelaiz, chants royaulx, chansons, et « autres telles episseries qui corrumpent le goust de « nostre langue : et ne servent si non à porter tesmoin- « gnaige de nostre ignorance (2).

« De tous les anciens poëtes Françoys, dit-il encore, « quasi un seul, Guillaume du Lauris et Jan de Meun, « sont dignes d'estre leuz, non tant pour ce qu'il y « ait en eux beaucoup de choses, qui se doyvent im-

(1) *La Defence et illustration de la langue françoise*, par I. D. B. A. Imprimé à Paris par Arnoul l'Angelier, etc., 1549 (édit. originale). Conclusion.

(2) *Ibid.*, liv. II, chap. IV.

« miter des modernes, comme pour y voir quasi comme « une premiere imaige de la langue françoyse vénérable « pour son antiquité (1). » Ainsi, dès le milieu du XVI[e] siècle, Joachim du Bellay ne trouve plus que le *Roman de la Rose* à citer et à recommander; cela nous montre à quel point les vieux auteurs étaient déjà oubliés. La révolution littéraire se précipitait.

La Renaissance avait eu dans les lettres sa période de transition caractérisée par Clément Marot, déjà docile à l'influence latine, mais encore étranger à l'action puissante que la langue et la littérature de la Grèce vont bientôt exercer sur les intelligences. Clément Marot, l'éditeur de *François Villon* et du *Roman de la Rose* rajeunis par lui, ne participe encore qu'à demi au mouvement de la Renaissance et il est permis de saluer en lui le dernier de nos vieux poètes, dont il résume dans ses œuvres les meilleures qualités. L'école de la Pléiade dont Ronsard est le chef, est tout entière à l'imitation des Grecs et des Latins ; elle affecte un égal mépris pour l'ancienne langue et l'ancienne littérature ; compléter ou enrichir le français par des emprunts faits aux langues anciennes, et non-seulement s'inspirer de l'esprit des écrivains antiques et des beautés de détail que leurs œuvres renferment, mais leur prendre même la forme de leurs ouvrages, voilà le but que l'école de Ronsard poursuit : c'est une imitation exclusive et sans mesure et qui se perd par son exagération même.

Le XVII[e] siècle sait du moins se garder de ces excès ;

(1) *Ibid.*, liv. II. chap. II.

ses modèles sont, comme au siècle précédent, les brillants génies d'Athènes et de Rome, mais en imitant leurs œuvres il les transpose, si je puis parler ainsi. Notre littérature classique qui, dans sa grandeur un peu théâtrale, est l'heureuse et complète expression de la société du temps, a pour ainsi dire coulé dans le moule de l'art antique les mœurs et les idées modernes. Mais les ténèbres qui, dès le siècle précédent, commençaient à s'étendre sur nos vieux auteurs, n'ont fait que s'épaissir. Le président Fauchet (1) et Estienne Pasquier (2) en avaient encore parlé au grand public dans le cours du XVIe siècle; maintenant il n'y a plus que quelques érudits, un Ducange, par exemple, qui, dans le silence du cabinet, compulsent laborieusement ces antiques manuscrits que les lettrés dédaignent. Quelques noms de chroniqueurs surnagent seuls; tout le reste est oublié. Je n'en veux pas d'autre preuve que le passage célèbre dans lequel Boileau prétend faire l'histoire de la poésie française :

> Villon sut le premier, dans ces siècles grossiers,
> Débrouiller l'art confus de nos vieux romanciers (3).

et l'endroit où il croit retracer l'origine de notre théâtre :

> Chez nos dévots aïeux le théâtre abhorré
> Fut longtemps dans la France un plaisir ignoré.
> De pèlerins, dit-on, une troupe grossière,
> En public à Paris y monta la première,

(1) *Recueil et origine de la langue et poesie françoise, ryme et romans*, etc. Paris, 1581.

(2) *Les Recherches de la France*, l. VII.

(3) *Art poétique*, chant Ier.

Et, sottement zélée en sa simplicité,
Joua les Saints, la Vierge, et Dieu, par piété (1).

On a depuis longtemps signalé l'inexactitude et l'insuffisance de ce langage; je n'y veux pas insister davantage et mon intention n'est nullement de faire sur ce point le procès à Boileau ; il serait injuste de lui reprocher de n'en avoir pas su à cet égard plus que tous les savants de son temps.

Et d'ailleurs, ce n'est pas seulement la littérature du moyen âge que l'on frappe ainsi d'un injuste dédain; l'architecture gothique, cette admirable expression de l'esprit religieux de nos pères, n'est plus comprise; tous les arts qui s'y rattachaient sont méprisés avec elle. Il faut encore être bien heureux quand, sous prétexte de compléter ou de réparer ses plus magnifiques chefs-d'œuvre, on ne les mutile pas d'une main sacrilège.

Le XVIII[e] siècle suit les errements littéraires de l'âge qui l'a précédé. Novateur en tant de choses, grand propagateur d'idées nouvelles, il demeure stationnaire en littérature ; ses théories et ses règles sont toujours celles du XVII[e] siècle. L'horizon cependant va commencer à s'étendre et les esprits clairvoyants peuvent déjà prévoir des temps nouveaux. On aborde l'étude des littératures étrangères : Voltaire fait connaître Shakespeare à la France ; il a beau s'indigner ensuite et trouver qu'on admire trop le poète qu'il a révélé à son pays, l'élan est donné, et bientôt Ducis imitera, pour les livrer à la scène française, les chefs-d'œuvre du dramaturge

(1) *Ibid.*, chant III[e].

anglais, mais d'une main timide et en sacrifiant plus d'une de leurs beautés à la crainte de choquer le goût un peu étroit de son temps.

La même curiosité qui porte les esprits à étudier les productions littéraires des pays voisins amène enfin les érudits à rechercher et à publier les anciens monuments de notre langue. En 1742, Lévesque de la Ravallière donne une édition des chansons du roi de Navarre. Quatre ans plus tard, le comte de Caylus fait connaître dans un mémoire lu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres quelques-uns de nos vieux fabliaux dont il vante la composition et la grâce. En 1756, La Curne de Sainte-Palaye met en français moderne, sous le titre de *Les Amours du bon vieux temps,* la délicieuse chante-fable d'Aucassin et Nicolette. La même année, Barbazan publie son recueil de Fabliaux et Contes français des XIIe, XIIIe, XIVe et XVe siècles, dont Legrand d'Aussy donne, en 1779, des traductions, ou, pour parler plus exactement, des imitations en prose moderne. La Borde édite en 1780, dans son *Essai sur la Musique ancienne et moderne*, et, en 1781, dans une édition séparée, les *Chansons du châtelain de Coucy*. En 1782, le comte de Tressan donne un Corps d'extraits de Romans de chevalerie où il fait connaître, non pas d'après les œuvres originales qu'il ne connaissait pas, mais d'après les traductions du XVIe siècle, les légendes chevaleresques du moyen âge. Lacombe avait publié en 1766 son *Dictionnaire du vieux langage.*

L'attention des littérateurs commence à se porter sur ces œuvres, que les érudits leur révèlent, et quelques

imitations se produisent. En 1780, Sedaine met au théâtre sa pièce d'*Aucassin et Nicolette;* Piis et Barré, *Aristote amoureux* ou le *Philosophe bridé,* qu'ils ont tiré du *Lai d'Aristote* de notre Henri d'Andeli. En 1788, Imbert met en vers un certain nombre de fabliaux.

La critique moderne est en droit de contester la valeur de la plupart des travaux que je viens d'énumérer, et tout cela ne constitue, à tout prendre, qu'un bien faible commencement; mais de quelque façon qu'on doive apprécier ces premiers essais, c'est un honneur pour le XVIIIe siècle de les avoir tentés.

Il fallait que le moyen âge cessât d'être réputé une époque d'ignorance, de grossièreté et de barbarie, pour que la littérature et les arts qu'il a produits fussent étudiés avec tout le soin qu'ils méritent, et qu'on les remît enfin à leur véritable place. Notre siècle s'est donné la mission de rendre au moyen âge cette justice un peu tardive; il y a été amené par l'influence de l'école romantique, qui produisit toute une révolution dans les goûts littéraires et artistiques et par le grand développement que les études historiques ont pris à cette époque.

Quel que soit le jugement définitif qui doive être porté sur les principes et les œuvres du romantisme, on ne pourra, selon moi, manquer de reconnaître que les débats suscités par la nouvelle école littéraire eurent un heureux effet, celui d'avoir développé notre sens critique en nous faisant sortir des voies étroites où des règles sévères prétendaient enrayer notre goût. Le beau

n'est plus pour nous exclusivement confiné dans une unique forme artistique ou littéraire; nous poursuivons l'idéal sous les aspects multiples qu'il revêt dans les différents âges et chez les peuples divers. A cet éclectisme, qui nous ouvre un horizon presque sans bornes et que je n'hésite pas à qualifier d'heureux, nous avons dû des jouissances nouvelles, une plus grande fécondité d'idées, un jugement plus sûr et plus équitable dans le domaine des arts et de la littérature. Il y a là un progrès incontestable dont l'honneur, je le répète, revient en grande partie à l'influence du romantisme. Notre passé historique et littéraire en profita tout d'abord; on avait vraiment abusé de la Grèce et de Rome; l'école nouvelle voulut puiser ses inspirations à d'autres sources, et, soit qu'elle les cherchât dans les œuvres de notre pays antérieures au XVII[e] et au XVIII[e] siècles, soit qu'elle interrogeât curieusement les littératures étrangères, particulièrement celles de l'Angleterre et de l'Allemagne, qui, après avoir subi avec Pope et Gottsched l'influence de l'école française, avaient bientôt renoué la chaîne de leurs traditions littéraires, elle rencontra le moyen âge, dont le spectacle étrange produisit sur elle ce même effet d'intérêt profond et de curiosité passionnée dont les voyageurs se sentent saisis à leurs premiers pas dans ces pays lointains qui, par leurs accidents naturels non moins que par les costumes et les mœurs de leurs populations, présentent le contraste le plus frappant avec le nôtre. Je sais bien qu'on nous rendit d'abord un moyen âge de convention, mais qu'importe? On en avait provoqué l'étude; elle allait se

poursuivre et ne devait pas tarder à fournir de brillants résultats.

L'extension considérable que les études historiques ont prise en notre siècle a contribué non moins puissamment à mettre en honneur le moyen âge. Cette époque est peut-être celle que les historiens et les érudits ont fouillée avec le plus d'ardeur et j'ajouterai avec le plus de succès. Il serait trop long d'énumérer les travaux, même en se bornant aux plus remarquables, qui ont mis en pleine lumière cette période importante de notre vie nationale; il est surtout inutile de le faire dans une assemblée qui a toujours mis les recherches historiques au premier rang de ses préoccupations, et qui s'honore justement d'avoir compté dans son sein un grand nombre de savants dont les patientes investigations ont fait connaître tant de faits ignorés et élucidé tant de points obscurs de notre histoire provinciale; s'il était besoin de citer un nom pour prouver avec quel zèle et quel succès ces études sont encore poursuivies parmi vous, aurais-je, Messieurs, à le chercher bien loin?

Il serait injuste de méconnaître combien le réveil de l'esprit religieux qui s'est manifesté au commencement de notre siècle, et qui s'affirma surtout pendant la Restauration, a favorisé ce retour vers le moyen âge. Disons toutefois qu'on dépassa la mesure en affectant de présenter cette époque comme celle où régnait un idéal de foi naïve et pure, d'innocence et de perfection morale, de dévouement et de désintéressement chevaleresques. On est bien forcé malheureusement de le recon-

naître : pareil idéal n'a jamais existé que dans les imaginations qui l'ont conçu. Ces louanges excessives données à une époque qui, comme toutes les autres, a eu sa grandeur, mais aussi ses faiblesses, et qu'une science bien incomplète ou une prévention bien aveugle peuvent seules tenter d'opposer aux temps modernes, ont provoqué d'autre part un dénigrement non moins systématique et par conséquent tout aussi injuste. Le moyen âge n'a mérité, pour citer une fois de plus un vers bien célèbre :

Ni cet excès d'honneur, ni cette indignité,

et le mot rude, mais profondément vrai, de Pascal : « L'homme n'est ni ange ni bête, » s'applique à cette époque aussi justement qu'à toutes les autres.

On n'avait pas attendu l'heure où les historiens, les littérateurs et les artistes allaient tous s'intéresser au moyen âge au point de se laisser entraîner parfois à un engouement un peu irréfléchi, pour reprendre l'étude et la publication des vieux auteurs que les événements de la Révolution avaient interrompues. Aussitôt que des temps plus calmes furent revenus, les érudits continuèrent l'œuvre du XVIIIe siècle sans se montrer bien supérieurs en critique à ceux qui les avaient précédés. C'est ainsi que Méon publia en 1808 une nouvelle édition, augmentée par lui, des *Fabliaux de Barbazan,* à laquelle il donna, en 1823, une suite sous le nom de *Nouveau Recueil de Fabliaux;* il publia encore le *Roman de la Rose* en 1813, et celui du *Renart* en 1825. Roquefort édita, en 1808, son *Glossaire de*

la langue romane; en 1814 son *Etat de la Poésie française dans les XIIe et XIIIe siècles;* en 1820 les *Poésies de Marie de France.* En même temps Fauriel et Raynouard étudiaient l'ancienne langue du midi et publiaient les poésies des troubadours.

C'est surtout à partir de 1830 que, sous l'empire des causes diverses que j'ai exposées précédemment, un progrès sensible se fait remarquer dans les études consacrées à l'ancienne littérature. Elles ne passionnent plus seulement les érudits; le public lettré commence à s'y intéresser. Les publications de textes deviennent plus nombreuses et plus variées, et, quoique sous le rapport de la critique il reste encore beaucoup à faire, il est facile de reconnaître que les nouveaux éditeurs sont en possession d'une méthode beaucoup plus précise et plus sûre que celle de leurs devanciers. Les exemples sont trop nombreux pour que je puisse les citer tous; mais je me reprocherais de passer sous silence les éclatants services rendus à notre ancienne littérature par Paulin Paris, qui, de son édition de *Berte aus grans piés* à celle des continuateurs de Guillaume de Tyr, s'est consacré pendant cinquante ans à la publication de nos vieux textes. Le premier en France, Paulin Paris a eu le mérite de remettre en lumière nos Chansons de geste, ces épopées nationales, que les peuples voisins admirèrent et nous empruntèrent, dont la vogue se perpétua pendant de longs siècles sous des formes diverses, tandis que les rédactions originales tombaient peu à peu dans l'oubli. L'œuvre de Paulin Paris a été considérable et, pour ne parler que de ses publications

principales, *Berte aus grans piés, Garin le Loherain,* le *Romancero français*, les *Grandes Chroniques de Saint-Denis,* la *Description des Manuscrits français de la Bibliothèque du Roi*, la *Chanson d'Antioche,* non moins que les excellents articles publiés sur les poètes du XIIe et du XIIIe siècles dans l'*Histoire littéraire de la France*, constituent des titres qu'il ne convient pas d'oublier. A Francisque Michel et à Génin reviennent l'honneur d'avoir donné l'un et l'autre une édition de la *Chanson de Roland,* que les travaux de M. Léon Gautier ont plus tard mise en si vive lumière. Bien des noms d'érudits appartenant à la période de 1830 à 1850 auraient droit d'être cités; le temps m'interdit de le faire.

Ce ne fut pas seulement en France que les études romanes furent poursuivies avec ardeur et succès; l'Allemagne entra à son tour dans la lice avec profit et pour elle et pour nous. Un illustre philologue, Friedrich Diez, déploya dans ces recherches une investigation patiente, une force de pénétration, une sûreté de critique qu'on ne saurait trop admirer et qui ont produit les plus féconds résultats. Sa *Grammaire des langues romanes*, publiée de 1836 à 1842, son *Dictionnaire étymologique des langues romanes*, édité en 1853, sont des œuvres de premier ordre dont tout éloge est superflu. L'école allemande, à laquelle nous avions frayé la route, y a marché d'un pas sûr et nous y a même devancés un instant. Mais les leçons de Diez, que les philologues français s'honorent de saluer comme un de leurs maîtres, n'ont pas été perdues pour nous,

et la nouvelle école critique dont MM. Gaston Paris et Paul Meyer sont les représentants les plus autorisés, n'a rien à envier aujourd'hui aux savants d'outre-Rhin.

Combien la curiosité qui s'attache à notre ancienne littérature n'a-t-elle pas été satisfaite dans ces trente dernières années et quelle facilité n'a pas été donnée à ceux qui veulent se livrer à cette étude! Les publications de textes romans se sont multipliées grâce à l'appui du gouvernement, aux efforts collectifs des Sociétés, au zèle individuel des érudits. Sous le règne de Napoléon III, un ministre de l'instruction publique, M. Fortoul, fit décréter la publication de nos chansons de geste; si cette heureuse idée n'a pas été entièrement réalisée, elle a eu du moins un commencement d'exécution par la publication de quelques chansons faite sous l'habile direction de M. Guessard. La Société des anciens Textes français, fondée en 1875, s'est déjà signalée par de bonnes éditions d'ouvrages ou curieux ou importants. D'autres Sociétés, qui ont pour but spécial le développement des études historiques, concourent également à cette œuvre; je citerai spécialement la Société de l'Histoire de France, pour laquelle, en ce moment même, M. Siméon Luce publie une excellente édition des œuvres de Froissart. Diverses Sociétés de province apportent aussi leur pierre à l'édifice.

Des dictionnaires de l'ancienne langue, bien supérieurs aux essais informes qu'on possédait jadis, ont été ou sont en ce moment publiés. Celui de La Curne de Sainte-Palaye, qui eût été si précieux s'il eût paru en

son temps, a vu enfin le jour après avoir dormi pendant un siècle dans l'ombre des bibliothèques; malheureusement pour lui, la philologie a marché pendant ce long sommeil. Le dictionnaire de M. Félix Godefroy, dont la publication se poursuit en ce moment, satisfera, malgré quelques imperfections, aux besoins de la science.

J'ai cité déjà la *Grammaire des langues romanes*, que nous devons à Diez; les recherches de ceux qui s'appliquent à l'étude de notre vieille langue sont encore facilitées par la *Grammaire de la langue d'oïl*, de Burguy, la *Grammaire historique de la langue française*, de Brachet.

Les importants travaux de Littré sur la langue et la littérature de notre pays, et principalement son grand *Dictionnaire*, dans lequel la partie historique est traitée d'une manière si neuve et si remarquable, doivent être cités au premier rang des ouvrages qui honorent la philologie française.

Mentionnons encore les recueils périodiques qui, non-seulement en France, mais aussi dans les pays voisins, sont consacrés aux langues et aux littératures romanes, et parmi lesquels la *Romania*, fondée et dirigée par MM. P. Meyer et G. Paris, tient incontestablement le premier rang.

Enfin ces études jadis tant dédaignées ont maintenant leur place dans l'enseignement universitaire. Dès 1853, une chaire de langue et de littérature romanes a été fondée au Collége de France; une autre vient d'être créée à la Faculté des Lettres de Paris; dans nos lycées,

l'histoire de la langue est aujourd'hui enseignée en même temps que son usage actuel; la *Chanson de Roland* et les *Mémoires de Joinville* figurent au nombre des ouvrages qui seront étudiés dans les classes, et sur lesquels les candidats au baccalauréat pourront être interrogés.

Il est facile de justifier l'intérêt qui s'attache aujourd'hui à ces études, c'est par elles qu'on est parvenu à faire de l'étymologie française une science désormais sérieuse; l'histoire proprement dite se complète et s'éclaire par la lecture attentive des écrits du vieux temps, quand même ils paraissent n'avoir aucune portée historique; enfin, si la forme imparfaite de ces œuvres est loin de provoquer en nous la même émotion esthétique que les chefs-d'œuvre produits dans des siècles plus heureux, il ne faut pas croire cependant que tout mérite soit absent de ces premiers essais de notre génie littéraire.

Passer en revue les différents systèmes étymologiques qui ont été, pour notre langue, présentés par des esprits plus ingénieux que sensés, ce serait écrire un des chapitres les plus curieux de l'immense ouvrage auquel on pourrait donner pour titre les Aberrations de l'esprit humain. De quoi n'a-t-on pas, en effet, prétendu faire dériver le français? Au XVI[e] siècle, la Renaissance a mis en honneur l'étude de la langue et de la littérature grecques; il a fallu nécessairement que notre langue descendît de celle de Platon et de Démosthène. C'est du

moins ce que le bénédictin Joachim Périon (1) entreprend de démontrer avec cette intrépidité d'un esprit faux qu'aucune invraisemblance n'arrête et pour qui les faits les plus éclatants ne comptent pas quand ils sont contraires à la chimère poursuivie. En veut-on des preuves? il est facile d'en donner. S'il est un fait bien facile à établir, c'est que le mot *maréchal* est d'origine tudesque; Périon saura bien le dériver du grec comme les autres (2). Ne trouvons-nous pas en effet dans cette langue le mot πολέμαρχος qui signifie chef de la guerre? χ se transcrit en français par *ch;* donnons à ces deux lettres le son chuintant et prononçons *polémarchos,* un grand pas sera déjà fait; nous n'aurons plus qu'à retrancher les syllabes *polé* qui nous gênent, il restera *marchos* et il demeurera bien évident que le pluriel *maréchaux* en est tiré. Périon n'est pas plus embarrassé de dériver le mot *sergens* du grec κήρυκος, génitif de κῆρυξ, qui signifie *héraut;* rien n'est plus simple : il suffit en effet de changer en *c* doux le κ initial, de remplacer η ou *ê* long par un *e* bref, le second κ par *g*, de retrancher l'υ, de placer les lettres *en* entre *g* et *s;* grâce à toutes ces modifications, si naturelles et si faciles à justifier, on obtiendra *sergens*, à la condition toutefois d'écrire le mot par un *c* initial et non par un *s* (3).

(1) *Joachimi Perionii Benedictini Cormœriaceni Dialogorum de linguœ Gallicœ origine, ejusque cum Grœca cognatione, libri quatuor.* Parisiis, apud Sebastianum Nivellium, sub Ciconiis, in via Jacobæa, 1555.

(2) *Ibid.*, f° 75 r°.

(3) *Joachimi Perionii*, etc., f° 79 v° et 80 r°.

Les exemples que je viens de citer et que j'ai choisis parmi tant d'autres tout aussi déraisonnables, justifient pleinement le jugement sévère porté par Henri Estienne sur son contemporain Périon : « Afin aussi, dit-il, qu'on ne s'amuse à cercher des étymologies phantastiques de plusieurs mots, je veux bien advertir que je les ay omises expresseement. Si toutesfois quelqu'un estoit si curieux que d'en vouloir veoir quelques unes, il trouvera assez bon nombre de telles en un livre de nostre maistre Perion : je ne dis pas seulement de phantastiques, mais de sottes et ineptes et si lourdes et asnieres, que, n'estoyent les autres temoignages que ce poure moine nous a laissés de sa lourdeur et asnerie, on pourroit penser cest œuvre estre supposé (1). »

Il convient d'ajouter pour être juste que Henri Estienne n'est pas toujours, en pareille matière, parfaitement irréprochable ; son amour du grec l'a parfois égaré dans la recherche des étymologies ; toutefois son grand sens d'érudit l'a maintenu dans une certaine mesure et l'a préservé des plus grands excès.

On peut croire sans témérité que le conseiller et général en la cour des aides Jacques Bourgoing fut moins sévère que Henri Estienne pour les fantaisies de Périon. En tout cas il n'aurait eu rien à lui reprocher. Quelle perspicacité n'a-t-il pas en effet déployée dans son curieux ouvrage sur l'origine des mots français, ita-

(1) *Traicté de la conformité du language françois avec le grec*, édit. de 1566, p. 139.

liens et espagnols (1)? Le mot *alose* est d'origine gauloise; on le savait bien déjà avant Bourgoing, mais ce qu'il nous apprend, c'est que les Gaulois ont tiré ce mot du grec; il vient d'ἁλός, génitif d'ἅλς, qui signifie *sel,* « car bien, dit l'auteur, qu'on estime davantage ce poisson à l'état frais, en beaucoup de lieux cependant il arrive qu'on le mange salé. » Cette raison que donne Bourgoing ne lui paraît pas sans doute très convaincante; il en a une autre bien meilleure, dit-il, à son service, et cette raison la voici : « Ce poisson est tellement avide de sel fabriqué que, pour s'en repaître, il suit sur les mers et sur les fleuves les navires chargés de ce produit (2). » Quelle connaissance profonde des mœurs des animaux et comme on voit bien que ce docte conseiller et général en la cour des aides est un philologue doublé d'un naturaliste! En comparaison de pareilles absurdités, les rêveries de Ménage peuvent paraître des prodiges de saine érudition et de bon sens.

Dans le roman de Voltaire intitulé l'*Ingénu,* l'abbé de Saint-Yves demande au Huron « laquelle des trois langues lui plaisait davantage, la huronne, l'anglaise

(1) *De origine, usu et ratione vulgarium vocum linguæ Gallicæ Italicæ et Hispanicæ, libri primi, sive A, centuria una,* auctore I. B. Parisiensi consiliario regio. Parisiis, ex typographia Stephani. Prevosteau, etc., M.DLXXXIII.

(2) Alosa e Galliis orta, Romæ vel consularis Ausonii auctoritate recepta : ab ἁλὸς mari saleque : quæ licet ab undis recens abundet, commendatiorque sit, pluribus tamen locis sale condita frequentissimo usu est. Et quod arridet magis, salis item confecti ita avidus est piscis, ut eo onusta navigia mari fluminibusque ad escam consectetur..... f° 89 r°.

ou la française. La huronne, sans contredit, répondit l'Ingénu. Est-il possible? s'écria Mlle de Kerkabon : j'avais toujours cru que le français était la plus belle de toutes les langues après le bas-breton. »

La naïve exclamation de Mlle de Kerkabon nous fait sourire; elle eût comblé d'aise le Brigant (1) et la Tour-d'Auvergne (2), qui voyaient dans le bas-breton l'exacte représentation de l'ancien celtique, et dans l'ancien celtique la langue primitive de l'humanité, celle dont dérivaient tous les idiomes connus, et par conséquent le français. Ils ignoraient ou ne voulaient pas voir que le bas-breton qu'on parlait de leur temps était un mélange de mots venus en effet de l'ancien celtique et de termes empruntés au français et habillés à la bretonne. Ils retrouvaient, disaient-ils, le français dans le bas-breton; cela n'avait rien d'étonnant puisqu'on l'y avait mis. Quelle que soit l'érudition dont la Tour-d'Auvergne a fait preuve dans son curieux ouvrage des *Origines gauloises,* elle ne tient pas contre l'évidence des faits, et elle vaut moins pour sa gloire que le souvenir laissé par le premier grenadier de France « mort au champ d'honneur » pour la défense de son pays.

(1) *Nouvel avis concernant la langue primitive retrouvée*, 1770. — *Observations fondamentales sur les langues anciennes et modernes*, 1787. — *Mémoire sur la langue des Français, la même que la langue des Gaulois, leurs ancêtres*, 1787.

(2) *Origines gauloises, celles des plus anciens peuples de l'Europe, puisées dans leur vraie source, ou recherches sur la Langue, l'Origine et les Antiquités des Celto-Bretons de l'Armorique*, etc. Paris, an V. Cet ouvrage avait été déjà publié en 1792, sous le titre de *Nouvelles recherches sur la Langue*, etc.

L'origine hébraïque attribuée à la langue française eut aussi ses partisans; Thomassin (1) et Guichard (2) soutinrent cette thèse aussi hasardée que les autres. Il est vrai qu'avec les procédés dont ils se servaient tout devenait possible; ils auraient pu tirer aussi facilement le français du chinois ou de l'algonquin que de l'hébreu, puisqu'ils posaient comme un principe qu'on pouvait intervertir l'ordre des lettres et les changer à son gré. Ne lisons-nous pas en effet dans Guichard : « Quant à la derivation des mots par addition, substraction, transposition et inversion des lettres, il est certain que cela se peut et doit ainsi faire, si on veut trouver les etymologies. Ce qui n'est point difficile à croire, si nous considerons que les Hebreux escrivent de la droite à la senestre et les Grecs et autres de la senestre à la droite. »

Il me serait facile de continuer à montrer, par des exemples pris au hasard et sans choix, à combien d'absurdités l'esprit de système, l'oubli des règles les plus élémentaires, l'abus des hypothèses, conduisirent, presque sans exception, ceux qui se sont occupés d'étymologies depuis la Renaissance jusqu'à ces derniers temps. L'*Histoire naturelle de la parole,* par Court de Gébelin, tant vantée à l'époque où elle parut, n'est plus, aux yeux de la critique moderne, qu'un amas d'absurdités et de visions paradoxales. Le *Dictionnaire étymologique de la langue française,* par Roquefort,

(1) *Glossarium universale hebraicum*, Parisiis, 1697, in-f°.

(2) *Harmonie étymologique des langues, où se démontre que toutes les langues sont descendues de l'hébraïque.* Paris, 1606, in-8°.

et généralement tous les travaux analogues qui parurent avant ces trente dernières années, sont aujourd'hui sans valeur. Ce n'est pas sans raison que les recherches étymologiques étaient tombées auprès des esprits sensés dans un complet discrédit. Quelques sages conseils avaient pourtant été donnés. Dans sa préface au *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis* (1), Ducange n'avait pas ménagé les critiques à ceux qui tirent de trop loin les étymologies. Il blâmait la manie de dériver du grec ou de l'hébreu les termes de notre langue; il recommandait de ne faire subir aucune violence aux mots; la vraie méthode consistait pour lui à rechercher dans les différents dialectes des provinces les anciennes formes des vocables actuels et à remonter par ces intermédiaires jusqu'au latin vulgaire d'où ils avaient été tirés. Ces conseils étaient trop judicieux pour être suivis, et les étymologistes du temps de Ducange ne s'y soumirent pas plus que les contemporains de Turgot ne se laissèrent guider par les sages principes que ce ferme et puissant esprit posa dans son article sur la science étymologique, qu'il publia en 1753 dans l'*Encyclopédie* (2). Par une prévision véritablement merveilleuse, Turgot établit dans cet article plusieurs des règles qui ne devaient être appliquées que de notre temps à la recherche de la dérivation des mots.

Les progrès accomplis de nos jours dans la philologie ont été immenses; ils seront un des titres les meilleurs

(1) Edit. Didot, t. I, pp. 48-49.
(2) T. VI, pp. 98-111.

qu'aura notre siècle à la reconnaissance des âges futurs. Pour ne parler que de ce qui concerne notre langue, l'histoire de sa formation et de ses origines a été enfin solidement établie. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on a découvert la parenté du latin et du français; mais jusqu'à nos jours on a manqué du criterium nécessaire pour distinguer une bonne étymologie d'une mauvaise, parce qu'on ignorait en vertu de quelles lois le mot latin s'était modifié pour former un mot nouveau. On se fondait toujours sur une similitude de sens et une ressemblance de son qui ne sont trop souvent que de trompeuses apparences. Si la philologie française est sortie enfin des hypothèses, de l'arbitraire, des absurdités qui la discréditaient, si elle a mérité de prendre rang parmi les sciences, elle doit ce résultat à l'étude approfondie de notre vieille langue. Le grand principe si fécond de la persistance de l'accent latin dans les mots français d'origine populaire, les lois qui règlent l'altération phonétique et la permutation des voyelles et des consonnes, ont été puisés dans l'examen attentif de la langue que parlaient nos auteurs des XIe, XIIe et XIIIe siècles. On peut se convaincre de la solidité de la méthode aujourd'hui appliquée à ces intéressantes questions et constater l'excellence des résultats obtenus, en consultant la partie du dictionnaire de Littré consacrée à l'étymologie ou les dictionnaires spéciaux de Diez, de Scheler et de Brachet. Aussi l'Université de France, toujours préoccupée de mettre son enseignement en harmonie avec les progrès de la science, a-t-elle justement placé l'étude historique de la langue française au

nombre des matières que comprend l'instruction secondaire qu'on reçoit dans les lycées.

L'histoire tire aussi profit de la publication des ouvrages qui appartiennent à notre ancienne littérature. En effet, un grand nombre de poèmes remontant aux XIIe et XIIIe siècles ne sont pas autre chose que des chroniques rimées où les auteurs ont présenté les faits avec une exactitude assez grande pour qu'on puisse placer ces œuvres au rang des sources historiques. En dehors de ces poèmes, il en est d'autres qui, d'une manière indirecte, concourent encore au même résultat. Lors même qu'ils sont le plus étrangers à l'histoire proprement dite, les ouvrages de nos trouvères et de nos anciens prosateurs sont encore pour nous une mine féconde de précieux renseignements qui nous permettent de reconstituer le passé en lui rendant ce qui frappe et intéresse le plus, sa physionomie. Les écrits purement historiques ne descendent presque jamais à ces minces détails de la vie intime et journalière, qui, bien mieux que les faits importants, peuvent en quelque sorte ranimer les générations disparues et nous faire vivre au milieu d'elles. Quelque complète que puisse être la connaissance de la féodalité tirée des nombreux documents qui nous sont parvenus et surtout des admirables récits de Villehardouin, de Joinville et de Froissart, n'entrons-nous pas bien mieux dans l'esprit de cette époque étrange à la lecture des chansons de geste, qui nous peignent dans toute leur sauvage grandeur ces rudes et fiers guerriers qui plaçaient toute leur confiance en Dieu et en leur épée, et la *Chanson de Ro-*

land, indépendamment de son incontestable valeur littéraire, ne présente-t-elle pas, à ce point de vue, une véritable importance historique, bien que tout, sauf le fait principal, y soit probablement fiction? On peut en dire autant des fabliaux; ils abondent en détails curieux sur les mœurs, les habitudes, les idées, les préjugés, les institutions diverses, les rapports des personnes, l'état moral des différentes classes de la société, les vertus et les vices, etc. Dans un chapitre de son excellente *Histoire de Bertrand du Guesclin et de son époque,* M. Siméon Luce a montré comment on pouvait, à l'aide d'une foule de petits faits en apparence insignifiants, tirés des documents les plus divers et interprétés par un esprit sagace, présenter le tableau de *la vie privée au XIVe siècle.* Pareil travail(1) pourrait être fait à l'aide des œuvres de nos trouvères qui, dans tous leurs écrits, même dans ceux qui ont pour héros les personnages de l'antiquité, retracent naïvement, dans leur ignorance de la couleur locale, les mœurs de leur propre temps. La seule considération de l'intérêt qu'ils ont pour l'histoire justifierait la publication de ces anciens textes, quand même ils n'auraient aucune valeur littéraire, ce qu'on ne saurait prétendre sans injustice.

Il ne saurait entrer dans ma pensée d'établir un parallèle entre le XIIIe siècle, qui est l'époque brillante du moyen âge, et les grands siècles littéraires et artistiques de l'antiquité et des temps modernes; je ne veux pas

(1) Je n'oublie pas que Legrand d'Aussy a composé de cette manière son *Histoire de la vie privée des Français, depuis l'origine de la nation jusqu'à nos jours,* mais il n'a pas épuisé le sujet.

surfaire à ce point ces vieux poètes que j'aime, et les compromettre auprès de ceux qui m'écoutent par de maladroites exagérations. La littérature du moyen âge présente un fonds étendu et varié; elle a pour elle une originalité incontestable; elle est bien la complète et frappante expression de son temps; mais, il faut malheureusement le reconnaître, il lui manque la perfection de la forme. La chaîne qui unit la société moderne au monde antique, alors brisée, ne fut renouée que plus tard. Le moyen âge ne put profiter des leçons merveilleuses du passé : il fut lui-même et n'emprunta rien à personne. Les trouvères et les prosateurs ne connurent d'autre inspiration que celle du milieu où ils se trouvaient ; c'est à peine s'ils durent quelques sujets à des traditions lointaines ou à des échos affaiblis de la Grèce et de Rome. Et cependant leur littérature n'a été ni sans importance ni sans grandeur. Elle a précédé et défrayé celle des autres nations de l'Europe. L'Espagne et l'Italie étaient encore muettes à l'époque où nos poètes provençaux composaient leurs chants gracieux, et les XIe et XIIe siècles virent éclore dans les pays de la langue d'oïl la *Chanson de Roland* et le *Mystère d'Adam* avant que l'inspiration poétique eût échauffé les esprits au-delà des Alpes et des Pyrénées. A quelque perfection que se soient élevées plus tard les lettres françaises, si grande qu'ait été dans la suite la supériorité qu'elles ont présentée sur ces premières productions de nos vieux auteurs, il y a cependant dans ces essais, parfois informes, un intérêt réel et même un charme qu'il serait injuste de méconnaître. Ces figures qui décorent nos

anciens missels, qui brillent de si vives couleurs aux vitraux de nos églises, ou que les *imaigiers* et les *huchiers* d'autrefois ont sculptées dans le bois ou dans la pierre, ces figures sont bien loin de la perfection antique ; elles plaisent pourtant encore par leur expression naïve, et l'on ne contemple pas sans intérêt ces premiers efforts d'un art qui n'est pas encore maître de lui-même. C'est bien là le sentiment qu'on éprouve à la lecture de nos poètes et de nos prosateurs du moyen âge ; on peut leur appliquer à tous ce que Littré a dit si justement des chansons de geste dans un passage que je vous demande la permission de reproduire, heureux d'exprimer mon humble opinion à l'abri de l'autorité de cet illustre savant :

« L'oubli auquel ils (ces poètes) ont été condamnés est injuste, et il est facile de montrer que leur labeur n'a point été stérile ni leur poésie perdue et sans écho. Si on ne peut pas citer un poème qui ait mérité de prendre rang entre les épopées consacrées par l'admiration de l'humanité, on peut du moins citer, parmi les souvenirs qui se sont perpétués, les personnages qu'ils ont créés. Les trouvères ont jeté dans l'imagination du peuple et de l'avenir toute une galerie d'héroïques figures, assez fièrement dessinées et assez originales pour que, depuis leur apparition dans la poésie, on ne les ait plus oubliées. Roland, Renaud, Ogier et quelques autres sont sortis de cette officine poétique ; et, bien que les Iliades qui les avaient chantés aient disparu de la mémoire des hommes, ces preux n'ont pas eu le destin des vers qui rendirent européenne leur re-

nommée : les Achille, les Hector et les Enée, héros classiques, ne sont pas plus souvent évoqués que ces héros de l'âge roman. Il n'appartient jamais, je crois, à une époque postérieure de refaire des réputations éteintes, et la gloire est comme cette île du poète, dans laquelle on ne rentre plus quand on en est dehors. Mais l'érudition peut réparer des oublis quand ils sont trop complets pour être justes et rendre une demi-auréole à ceux qui, dans leur temps, ne furent ni sans charme, ni sans honneur, ni sans influence (1). »

Cette influence dont parle Littré fut en effet considérable ; tous les peuples de l'Europe civilisée s'abreuvèrent longtemps aux sources qui avaient coulé avec tant d'abondance de notre pays. Nos chansons de geste, nos poèmes et nos romans d'aventures furent aussitôt ou traduits ou imités chez nos voisins, dans les pays du Nord et jusque dans la Grèce. Quelle part n'ont-ils pas eue plus tard dans l'inspiration de l'Arioste et du Tasse? Nos fabliaux, ces gais récits où éclate la verve railleuse et libertine de nos pères, servirent longtemps de thème aux conteurs des autres contrées de l'Europe. Boccace les imite dans son Décaméron, Chaucer s'en inspire dans ses *Contes de Cantorbery,* et plus tard, au XVIe et au XVIIe siècles, quand nos conteurs croient emprunter à l'Italie le récit de ces folles aventures qui faisaient les délices d'une société moins arrêtée par les scrupules que celle où nous vivons, ils ne font que rentrer, sans le savoir, en possession de leur héritage.

(1) *Dictionnaire de la langue française*, etc., t. I. *Complément de la préface*, p. LIII.

L'influence que, par sa littérature, la France exerça au moyen âge sur les autres nations de l'Europe, fut aussi grande, on peut l'affirmer sans la moindre exagération, que celle dont elle a joui au XVIIe et au XVIIIe siècles; et c'est bien là une gloire qu'il convient de ne pas oublier.

Je ne terminerai pas, Messieurs, sans rappeler que la Normandie, ici comme partout, fut au premier rang. En essayant de faire revivre devant vous ces souvenirs d'un âge glorieux pour notre grande patrie, que ces mêmes trouvères appellent toujours d'une expression si pleine de tendresse et de charme *la douce France,* ce n'est pas sans émotion que je retrouve les traces profondément imprimées par nos ancêtres normands. Au fond de nos cœurs, à côté de l'amour que nous ressentons pour la patrie commune à tous les Français, vit toujours une affection profonde pour cette province dont le passé fut si glorieux et dont l'unité, quoique brisée dans la réalité des faits, existe toutefois encore dans nos âmes. C'est la Normandie qui, dès le XIe siècle, produisit la grande épopée du moyen âge, la *Chanson de Roland,* où règne une inspiration si puissante. Les Normands étaient alors dans leur âge héroïque; c'était l'époque où ils conquéraient les Deux-Siciles et l'Angleterre; tandis que les guerriers écrivaient avec la pointe de leurs épées ou de leurs lances de sublimes épopées, leurs trouvères et leurs jongleurs célébraient la gloire des héros d'autrefois et, dans les plaines d'Hastings, la grande ombre de Roland hantait les esprits et aiguillonnait les courages :

Taillefer, qui mult bien chantout,
Sor un cheval qui tost alout,
Devant le duc alout chantant
De Karlemaine e de Rollant,
E d'Oliver e des vassals
Qui moururent en Rencevals (1).

C'est encore en Normandie que fut composé, au XIIe siècle, un des plus anciens mystères, la *Représentation d'Adam,* qui renferme d'incontestables beautés. Ai-je besoin de rappeler le nom de Robert Wace, de citer le roman de Brut et surtout celui de Rou, si important pour cette époque de notre histoire provinciale. Je me borne à nommer ces œuvres principales; énumérer toutes celles qui ont fait honneur à notre province m'entraînerait trop loin. D'ailleurs les *Essais historiques* de l'abbé de La Rue *sur les Bardes, les Jongleurs et les Trouvères normands et anglo-normands* me dispensent d'insister davantage. Je dirai seulement que le rôle littéraire de la Normandie va s'agrandissant à nos yeux à mesure que s'étend la connaissance de la littérature du moyen âge. Cette année même, M. Paul Meyer a révélé l'existence et publié des extraits d'un poème du XIIIe siècle, l'*Histoire de Guillaume le Maréchal,* qu'il attribue à un auteur normand (2), et la Société des anciens Textes français vient d'éditer un poème du XIIe siècle, la *Vie de saint Gilles,* due également à un Normand, Guillaume de Berneville.

(1) *Maistre Wace's Roman de Rou et des ducs de Normandie,* édit. Andresen, 3e partie, p. 348, V. 8035-8040.
(2) V. *Romania*, t. XI, p. 23-74.

M. P. Meyer nous a fait assez récemment connaître qu'un manuscrit de la Bibliothèque de Madrid contient un poème inédit sur la fondation et l'histoire de l'abbaye de Fécamp (1). On peut légitimement espérer que des découvertes ultérieures ou l'examen attentif de publications déjà faites agrandiront encore la part déjà importante de la Normandie dans notre ancienne littérature. C'est ainsi que le fabliau des *Trois Meschines,* publié par MM. A. de Montaiglon et Gaston Raynaud dans leur *Recueil général des Fabliaux* (2), paraît à certains détails être d'origine normande, et que le trouvère Archevesque, dont les deux pièces que nous connaissons de lui, le fabliau de la *Dent* (3) et le Dit *de la mort Larguece* (4), contiennent des données très particulières sur des localités normandes, appartient manifestement à notre province. Parmi ces auteurs dont nous possédons ou retrouvons les œuvres, il en est plus d'un sans doute dont les titres à l'attention de la postérité sont bien légers ou bien contestables ; j'aimerais toutefois à les voir tous tirés de l'obscurité. Eux aussi ils ont eu la passion de l'idéal ; leur cœur a battu pour quelque chose de plus élevé que les soins matériels de la vie ; ils ont droit tout au moins à l'indulgence, et ce n'est pas

(1) *Bulletin de la Société des anciens Textes français*, 1878, n° 1, pp. 46-50.

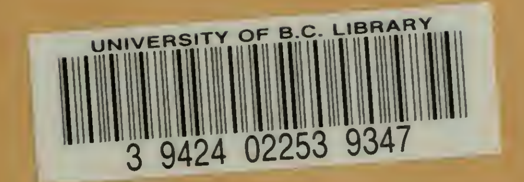
(2) T. III, p. 76-80.

(3) *Ibid.*, t, I, p. 147-152.

(4) Publié par Jubinal dans le t. III de son édition de Rutebeuf (Bibl. elzév.), pp. 375-382.

auprès de vous qu'ils la réclameraient en vain, puisque vous la prodiguez à ceux qui ne peuvent vous apporter que leur bonne volonté; n'en donnez-vous pas en ce moment même une preuve nouvelle en daignant m'appeler à siéger au milieu de vous?

2 Février 1883.


UNIVERSITY OF B.C. LIBRARY
3 9424 02253 9347

